

ARTCURIAL

BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

TABLEAUX ANCIENS ET DU XIX^E SIÈCLE,
SCULPTURES DE XIX^E SIÈCLE

LUNDI 22 JUIN 2009 PARIS

ARTCURIAL

BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

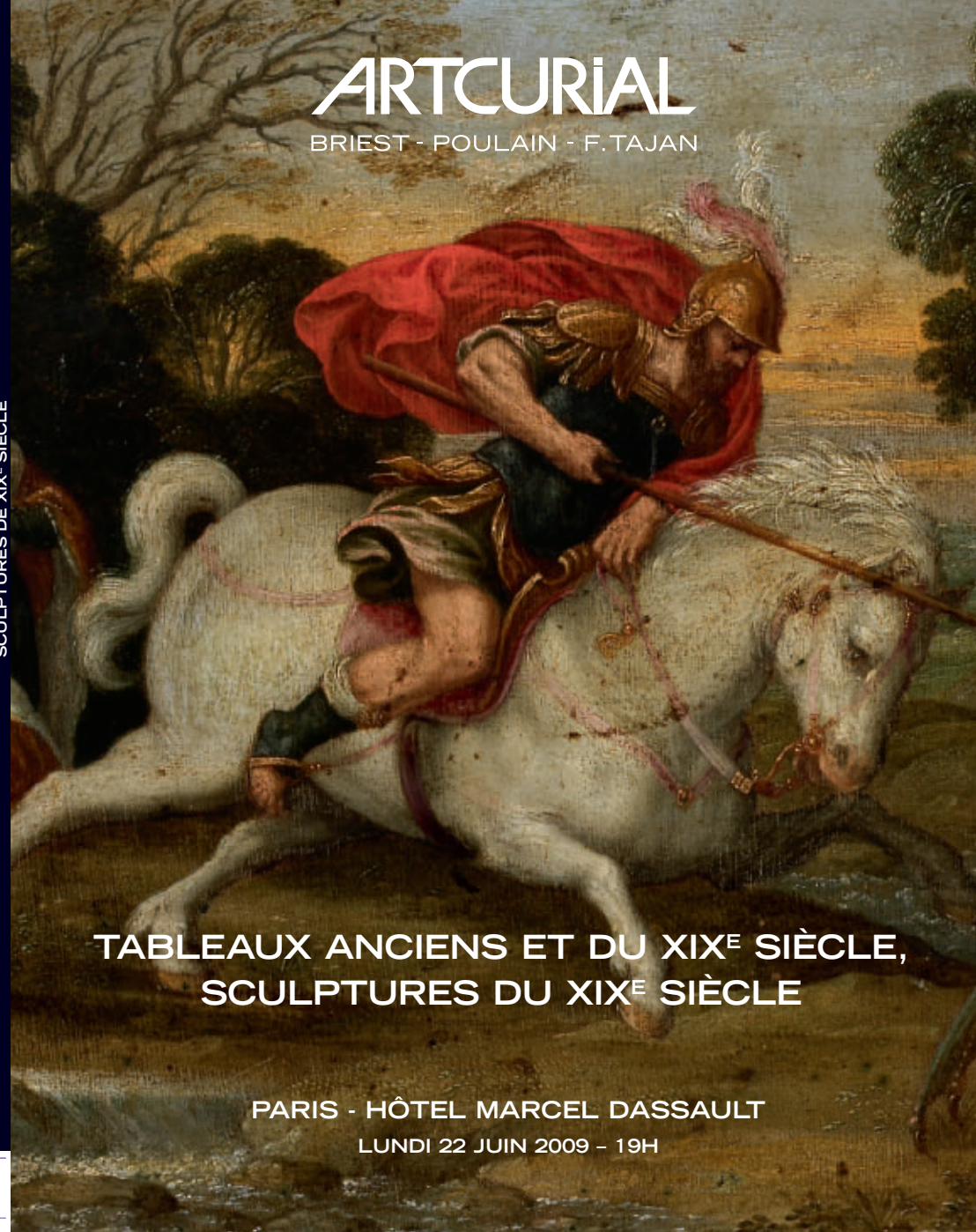
MAISON DE VENTE AUX ENCHÈRES - AGRÈMENT N° 2001-005
7, Rond-Point des Champs-Élysées - 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 20 - Fax : +33 (0)1 42 99 20 21
www.artcurial.com - contact@artcurial.com

PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT

LUNDI 22 JUIN 2009 - 19H

01602

BRIEST - POULAIN - F. TAJAN
ARTCURIAL





DÉPARTEMENTS D'ART

ART MODERNE

Violaine de La Brosse-Ferrand
directeur associé, +33 (0)1 42 99 20 32

Bruno Jaubert, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 35

Nadine Nieszawer, consultant pour les œuvres de
l'École de Paris, 1905-1939

contacts : Tatiana Ruiz Sanz
+33 (0)1 42 99 20 34

Jessica Cavalero
+33 (0)1 42 99 20 08

Priscilla Spitzer, catalogueuse
+33 (0)1 42 99 20 65

Constance Boscher
recherche et authentification
+33 (0)1 42 99 20 37

ÉCOLES ÉTRANGÈRES DE LA FIN DU XIX^e SIÈCLE

Olivier Berman, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 67

contact : Tatiana Ruiz Sanz
+33 (0)1 42 99 20 34

ART CONTEMPORAIN

Martin Guesnet, directeur associé
+33 (0)1 42 99 20 31

Hugues Sébilleau, Arnaud Oliveux, spécialistes
+33 (0)1 42 99 16 35 / 28

Gioia Sardagna Ferrari, spécialiste Italie
+33 (0)1 42 99 20 36

Michèle et Marc Ivasilevitch, spécialistes Russie
+33 (0)1 42 99 20 04

Harold Wilmotte, spécialiste junior
+33 (0)1 42 99 16 24

contacts : Sophie Cariguel
+33 (0)1 42 99 20 04

Véronique-Alexandrine Hussain
+33 (0)1 42 99 16 13

Florence Latieule, catalogueuse
+33 (0)1 42 99 20 38

PHOTOGRAPHIE

contact : Cyril Pigot
+33 (0)1 42 99 16 56

ART TRIBAL

Bernard de Grunne, expert
contact : Florence Latieule
+33 (0)1 42 99 20 38

ESTAMPES, LIVRES ILLUSTRÉS

Isabelle Milsztein, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 25

contact : Alma Barthélémy
+33 (0)1 42 99 20 52

LIVRES ET MANUSCRITS

Olivier Devers, spécialiste livres modernes
+33 (0)1 42 99 16 12

contact : Benoît Puttemans, spécialiste junior
+33 (0)1 42 99 16 49

BIJOUX

Ardavan Ghavami, consultant international
+33 (0)1 42 99 16 30

Thierry Stetten, expert
Julie Valade, spécialiste

+33 (0)1 42 99 16 41

MONTRES

Romain Réa, expert
contact : Julie Valade
+33 (0)1 42 99 16 41

CURIOSITÉS, CÉRAMIQUES ET HAUTE ÉPOQUE

Robert Montagut, expert
contact : Isabelle Boudot de La Motte
+33 (0)1 42 99 20 12

ARCHÉOLOGIE

Daniel Lebeurrier, expert
contact : Sophie Peyrache
+33 (0)1 42 99 20 41

SOUVENIRS HISTORIQUES ET ARMES ANCIENNES

Bernard Bruel, expert
contact : Sophie Peyrache
+33 (0)1 42 99 20 41

MOBILIER, OBJETS D'ART DU XVIII^e ET XIX^e SIÈCLE

Isabelle Bresset, spécialiste
Céramiques : **Georges et Louis Lefebvre**, experts
Mobiler et Objets d'Art :
Roland de L'Espée, Marie de La Chevardière, experts
Orfèvrerie : **Cabinet Déchaut-Stetten**, expert
contact : Sophie Peyrache
+33 (0)1 42 99 20 41

TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS ET DU XIX^e SIÈCLE

Dessins anciens : **Bruno et Patrick de Baysier**, experts
Estampes anciennes : **Alexandre Cahen**, expert
Sculptures : **Alexandre Lacroix**, expert
Tableaux anciens :
Gérard Auguier, Cabinet Turquin, experts
contact : Matthieu Fournier, spécialiste junior
+33 (0)1 42 99 20 26

TABLEAUX ORIENTALISTES

Olivier Berman, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 67
contact : Élisabeth Telliez
+33 (0)1 42 99 16 59

ART D'ASIE

Thierry Portier, expert
contact : Sophie Peyrache
+33 (0)1 42 99 20 41

ART DÉCO

Félix Marcihac, expert
contacts : Sabrina Dolla, spécialiste junior
+33 (0)1 42 99 16 40
Cécile Tajan, recherche et documentation
+33 (0)1 42 99 16 40

DESIGN

Fabien Naudan, directeur associé
+33 (0)1 42 99 20 19
Harold Wilmotte, spécialiste junior
+33 (0)1 42 99 16 24
contact : Alexandra Cozon
+33 (0)1 42 99 20 48

AUTOMOBILES DE COLLECTION

François Melcion, spécialiste
+33 (0)1 42 99 16 31
Marc Souvrain, expert
+33 (0)1 42 99 16 37
Frédéric Stesser, consultant
+33 (0)1 42 99 16 38
Wilfrid Leroy-Prost, spécialiste junior
+33 (0)1 42 99 16 32
contact : Romain Clertan
+33 (0)1 42 99 20 56

AUTOMOBILIA

Gérard Prévot, expert
+33 (0)6 75 37 54 59
contact : Romain Clertan
+33 (0)1 42 99 20 56

VINS ET ALCOOLS

Laurie Matheson, Luc Dabadie, experts
+33 (0)1 42 99 16 33/34
contact : Lucas Hureau
+33 (0)1 42 99 20 11

BANDES DESSINÉES

Éric Leroy, expert
+33 (0)1 42 99 20 17
contact : Lucas Hureau
+33 (0)1 42 99 20 17

HERMÈS VINTAGE

Cyril Pigot, spécialiste
+33 (0)1 42 99 16 56

VENTES GÉNÉRALISTES

Isabelle Boudot de La Motte, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 12
contacts : Juliette Leroy
+33 (0)1 42 99 20 16
Élisabeth Telliez
+33 (0)1 42 99 16 59

DÉPARTEMENT INVENTAIRES

Stéphane Aubert, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 14
Jean Chevallier, consultant
contact : Éléonore Latté
+33 (0)1 42 99 16 55

HISTORIENNE DE L'ART

Marie-Caroline Sainsaulieu

Tous les emails des collaborateurs
d'ARTCURIAL Briest - Poulain - F.Tajan,
s'écrivent comme suit :
initiale du prénom et nom @artcurial.com,
par exemple :
vdelabrosseferrand@artcurial.com



**TABLEAUX ANCIENS
ET DU XIX^E SIÈCLE**

**SCULPTURES
DU XIX^E SIÈCLE**

**PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT
LUNDI 22 JUIN 2009 - 19H**



Détail du lot 72

ARTCURIAL

BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT
7, Rond-Point des Champs-Élysées, 75008 Paris

Téléphone pendant l'exposition :

+33 (0) 1 42 99 20 26

COMMISSAIRE PRISEUR :

François Tajan

EXPERTS :

Cabinet Turquin, pour les lots 3 à 8, 14 à 19, 23 à 25, 82, 85
Chantal Mauduit, +33 (0) 1 47 03 48 78, chantal-mauduit@turquin.fr

Gérard Auguier, pour les lots 1, 2, 9, 11 à 13, 20 à 22, 26 à 35, 37
+33 (0) 1 42 60 49 29, info@gerardauguier.com

Alexandre Lacroix, pour les lots 46 à 64, 71 à 75
+33 (0) 1 45 63 12 83, galeries@club-internet.fr

Antoine Cahen, pour les lots 38 à 42, 44
+33 (0) 1 40 20 90 51, galerie.terrades@wanadoo.fr

Cabinet de Bayser, pour les lots 36, 43, 45
Patrick de Bayser, +33 (0) 1 47 03 49 87, bba@debayser.com

SPÉCIALISTES :

Matthieu Fournier, +33 (0) 1 42 99 20 26
mfournier@artcurial.com

Olivier Berman, spécialiste pour le lot n° 65
École étrangères de la fin du XIX^e - début du XX^e siècle
+33 (0) 1 42 99 20 67, oberman@artcurial.com

ORDRES D'ACHAT, ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE :

Marianne Balse, +33 (0) 1 42 99 20 51
bids@artcurial.com

COMPTABILITÉ ACHETEURS :

Nicole Frerejean, +33 (0) 1 42 99 20 45
nfrerejean@artcurial.com

COMPTABILITÉ VENDEURS :

Marion Carteirac, +33 (0) 1 42 99 20 44
mcarteirac@artcurial.com

EXPOSITIONS PUBLIQUES :

Vendredi 19 juin	11h - 19h
Samedi 20 juin	11h - 19h
Dimanche 21 juin	11h - 19h
Lundi 22 juin	11h - 16h

Lots en provenance hors CEE : (indiqués par un ○).
Pour le lot 68

AVEC LA PARTICIPATION DE

ARTCURIAL

TOULOUSE - JACQUES RIVET
Pour les lots 6, 17, 18, 23, 74

CATALOGUE VISIBLE SUR INTERNET

www.artcurial.com

VENTE N° 01602



ARTCURIAL

BRIEST • POULAIN • F. TAJAN

ASSOCIÉS

Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

DIRECTEURS ASSOCIÉS

Violaine de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan

DÉPARTEMENTS BEAUX-ARTS

Direction : François Tajan

Directeur du département Mobilier et Objets d'Art : **Isabelle Bresset** – Directeur du département Inventaires : **Stéphane Aubert**

MOBILIER ET OBJETS D'ART DES XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES ORFÈVREURIE ET CÉRAMIQUES :

Isabelle Bresset, spécialiste
Contact : **Sophie Peyrache**,
+33 (0) 1 42 99 20 41, speyrache@artcurial.com

avec la collaboration de, pour le Mobilier et Objets d'Art :

Roland de L'Espée,
Marie de La Chevardière, experts

pour l'Orfèvrerie :
Cabinet Déchaut-Stetten, expert

pour les Céramiques :
Georges et Louis Lefebvre, experts

TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS ET DU XIX^E SIÈCLE :

Matthieu Fournier, spécialiste junior
+33 (0) 1 42 99 20 26, mfournier@artcurial.com

avec la collaboration de, pour les Dessins anciens :

Bruno et Patrick de Bayser, experts
pour les Estampes anciennes :

Antoine Cahen, expert
pour les Sculptures du XIX^e siècle :

Alexandre Lacroix, expert
pour les Tableaux anciens :

Gérard Auguier,
Cabinet Turquin, experts

CURIOSITÉS ET HAUTE ÉPOQUE :

Robert Montagut, expert
Contact : **Isabelle Boudot de La Motte**, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 12, iboudotdelamotte@artcurial.com

SOUVENIRS HISTORIQUES ET ARMES ANCIENNES :

Bernard Bruel, expert
Contact : **Sophie Peyrache**,
+33 (0) 1 42 99 20 41, speyrache@artcurial.com

ART D'ASIE :

Thierry Portier, expert
Contact : **Sophie Peyrache**
+33 (0) 1 42 99 20 41, speyrache@artcurial.com

ARCHÉOLOGIE :

Daniel Lebeurrer, expert
Contact : **Sophie Peyrache**
+33 (0) 1 42 99 20 41, speyrache@artcurial.com

VENTES GÉNÉRALISTES :

Isabelle Boudot de La Motte, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 12, iboudotdelamotte@artcurial.com
Contacts : **Juliette Leroy**
+33 (0) 1 42 99 20 16, jleroyt@artcurial.com
Elisabeth Telliez
+33 (0) 1 42 99 16 59, etelliez@artcurial.com

INVENTAIRES :

Stéphane Aubert, spécialiste
Contact : **Eléonore Latté**,
+33 (0) 1 42 99 16 55, elatte@artcurial.com



1

ÉCOLE FLAMANDE DU DÉBUT DU XVII^E SIÈCLE

Entourage de Joos de Momper

SOUS-BOIS ANIMÉ DE PERSONNAGES

Huile sur panneau, parqueté
50,50 x 70 cm (19,70 x 27,30 in.)

8 000 / 10 000 €



2

ATTRIBUÉ À ANTOINE MIROU

Frankenthal, vers 1570 - après 1661

LE RETOUR DU TROUPEAU DANS UN PAYSAGE FLUVIAL

Huile sur panneau de chêne, une planche
Cachet de collection à la cire rouge au verso
49 x 78 cm (19,11 x 30,42 in.)

25 000 / 30 000 €



3
ECOLE HOLLANDAISE DU XVII^E SIÈCLE
 Entourage de Jan Van Neck
PORTRAIT D'ENFANTS ENCADRÉS DE GUIRLANDES DE FLEURS ET DE FRUITS DANS UN PAYSAGE
 Toile
 Porte des armoiries et une devise en bas à droite
 123,50 x 188 cm (48,17 x 73,32 in.)
 (Restaurations anciennes)



4
MICHEL COXCIE
 Malines, 1499 - 1592
LE CHRIST EN CROIX ENTRE LA VIERGE MARIE ET SAINT JEAN L'EVANGÉLISTE
 Panneau de chêne, trois planches, renforcé
 83,50 x 63,50 cm (32,57 x 24,77 in.)
 (Manques et soulèvement)

Formé selon Carel van Mander dans l'atelier de Bernard van Orley à Bruxelles, Coxcie va parfaire sa formation à Rome où il rencontre Vasari en 1534 et devient membre de l'Académie de Saint Luc en 1534 après avoir décoré de fresques la chapelle de Sainte Barbe à Santa Maria dell'Anima. Il s'installe à Malines en 1539 et travaille pour Philippe II pour qui il copie *L'Agneau Mystique* de van Eyck à Gand. Artiste prolifique, Michel Coxcie peut être considéré comme un artiste académique romanisant, attentif à unir la leçon de Raphaël au goût flamand d'une facture soignée et aux détails précis.

5 000 / 7 000 €



5
JOOST CORNELISZ DROOGSLOOT
 Utrecht, 1586 - 1666
UNE LECTURE PUBLIQUE ET DES RÉJOISSANCES PAYSANNES DANS UNE RUE DE VILLAGE
 Panneau parqueté
 Traces de monogramme en bas à gauche
 Au revers un cachet de cire rouge avec les armes de la famille impériale de Russie.
 55 x 80 cm (21,45 x 31,20 in.)
 (Restaurations anciennes)

Spécialisé dans les kermesses villageoises et les sujets historiques, Joost Cornelisz Droogsloot se rapproche de l'oeuvre de son contemporain Esaias van de Velde dans le raffinement du coloris monochrome et le dessin des personnages. Ses scènes narratives sont décrites avec des accents brueghéliens, elles se situent dans des compositions souvent construites selon un même schéma : une longue diagonale représentée par la rue d'un village qui s'ouvre sur une place animée de nombreux personnages.

12 000 / 15 000 €

6

JOHANN KÖNIG

Nürnberg, 1586 - 1642

SAINT GEORGES COMBATTANT LE DRAGON

Cuivre

Signé 'Jo : König. fc' en bas à droite

14,50 x 21,50 cm (5,66 x 8,39 in.)

Sans cadre

Fils d'un orfèvre de Nürnberg, König suit une première formation à Augsbourg avec Rottenhammer. S'ensuit un séjour en Italie aux dates incertaines. On sait cependant qu'il passe une année à Venise avant de s'établir à Rome où sa présence est documentée entre 1610 et 1614. Il a pu y rencontrer son compatriote Elsheimer qui meurt en 1610 et dont on reconnaît l'influence dans les compositions et les paysages : traitement des feuillages par petites touches contrastées, clarté émanant du fond du tableau. Les deux artistes affectionnent le cuivre pour réaliser des œuvres minutieuses.

Ici, Saint Georges affronte le dragon au bord d'une petite chute d'eau semblable à celle où puise Saint-Jean Baptiste dans le tableau vendu à Londres, chez Sotheby's, en 2004 (*Paysage de rivière boisé avec Saint Jean-Baptiste*, 8 décembre 2004, n° 39, repr., cuivre, 8,5 x 12,3 cm, signé 'Johan.König.F' et situé avant 1610).

Revenu en Allemagne en 1614, König s'installe à Augsbourg à une époque où la région est une étape sur la route des peintres du Nord vers l'Italie. Il y est reçu Maître à la Guilde en 1622. Johann König est célèbre pour ces tableaux religieux de petit format, la plupart sur cuivre et signés.



Détail de la signature

Le sujet illustre un épisode de la vie de saint Georges racontée par Jacques de Voragine dans *La Légende Dorée* : "Georges... arriva un jour dans la cité qu'on appelle Silène, dans la province de Libye. Près de cette cité se trouvait un marais, aussi vaste qu'une mer, où se cachait un dragon pestifère... Les habitants furent forcés... de lui donner chaque jour deux brebis afin d'apaiser sa fureur. Mais comme il ne leur restait presque plus de brebis, ils décidèrent... de lui adjoindre un être humain (par tirage au sort). Il arriva un jour que la fille unique du roi fut désignée et destinée au dragon... Le roi, voyant qu'il ne pourrait libérer sa fille, la revêtit d'habits royaux. Quand son père l'eut bénie, elle s'avança vers le lac ... Saint Georges passait par là et quand il la vit en larmes il lui demanda ce qu'elle avait... Pendant qu'ils échangeaient ces paroles, voici que le dragon arrive et sort la tête du lac... Georges monte alors sur son cheval, se protège par le signe de croix et attaque avec audace le dragon qui se dirige vers lui ; il attaque avec vigueur sa lance et, en se recommandant à Dieu, blesse gravement le dragon et le fait choir à terre". Toute la ville se fera baptiser.

15 000 / 20 000 €





7

SEBASTIAN VRANCX

Anvers, 1573 ou 78 - 1647

ALLÉGORIE DE L'HIVER : PROMENEURS ET PATINEURS DANS UNE VILLE SOUS LA NEIGE

Panneau de chêne, parqueté
27 x 37 cm (10,53 x 14,43 in.)
(Restaurations anciennes)

Poète et peintre anversois, Sébastien Vrancx est célèbre pour ses scènes de batailles et d'attaques de brigands. Si son répertoire est très étendu, il est essentiellement un "peintre de cabinet"; il a peint des scènes rustiques où il renouvelle la tradition instaurée par Pieter Brueghel et des tableaux de société d'une élégance aristocratique.

Après son apprentissage chez Adam van Noort d'après Carel van Mander, il voyage en Italie et Charles Sterling suppose que, comme Joos de Momper, il noue des relations avec Ludovic Pozzoserrato. Rentré à Anvers, il conjugue la tradition brueghelienne à des scènes populaires accordée au style italianisant de Pozzoserrato. Poète à ses heures, il compte parmi les théoriciens en vue de son temps. L'allégorie des quatre saisons, ici la représentation de l'Hiver, remonte à la tradition de la peinture flamande du XVI^e siècle et plus particulièrement celle de Pierre Breughel l'ancien. Chaque saison est liée à une activité humaine qui à son tour est influencée par le rythme de la nature. Cette iconographie trouve sa source dans les illustrations des livres d'heures médiévaux tels que *Les Très Riches Heures du Duc de Berry* des frères Limbourg où les jours saints et les autres fêtes religieuses sont notés par mois et face à cette page, l'artiste représentait une activité spécifique en relation avec ce mois.

40 000 / 60 000 €





8



9

8

ATTRIBUÉ À MICHEL SIMONS

Utrecht, 1620 - 1673

NATURE MORTE AU PLAT DE FRUITS ET POKAL SUR UN ENTABLEMENT

Toile

56,50 x 72,50 cm (22,04 x 28,28 in.)

(Restaurations)

Sans cadre

6 000 / 8 000 €

9

ANTON JOHANN TISCHBEIN

Hayna, 1720 - Hambourg, 1784

LE PEINTRE ET SON ÈLÈVE

Huile sur toile, rentoilée

Signée et datée 'AJ. Tischbein / 1748' à droite

103,50 x 71 cm (40,37 x 27,69 in.)

Sans cadre

6 000 / 8 000 €



10

10

GÉRARD THOMAS

Anvers, 1663 - 1720

LE CABINET DE L'ALCHIMISTE

Huile sur toile, rentoilée

Signée 'G. THOMAS. FECIT' en bas à gauche

65 x 85 cm (25,35 x 33,15 in.)

20 000 / 30 000 €



11

GERARD THOMAS

Anvers, 1663 - 1720

LE CABINET DE CURIOSITÉ D'UN COLLECTIONNEUR

Toile
67,50 x 85 cm (26,33 x 33,15 in.)

Artiste anversois, Gérard Thomas s'est fait une spécialité, à la fin du XVII^e siècle, des représentations d'ateliers d'artiste et de cabinets d'alchimiste ou de médecin, inspirées par les oeuvres tardives de David Teniers ou de David Ryckaert.

Un certificat du Dr. Walther Bernt daté du 7 août 1964 sera remis à l'acquéreur.

12 000 / 15 000 €



12

12

ATTRIBUÉ À DIRCK VAN SANTVOORT

Amsterdam, 1610 - 1680

PORTRAIT DE JEUNE FEMME TENANT UN GANT

Huile sur panneau de chêne, deux planches
61,50 x 47 cm (23,99 x 18,33 in.)
(Restaurations)

PROVENANCE : Collection R. Stephenson, Bordehill, Haywards Heath ;
Vente anonyme, Ader Tajan, Paris, 15 décembre 1993, n°42 ;
Galerie H. Leegenhoek ;
Acquis auprès de cette dernière en 2000 par l'actuel propriétaire

15 000 / 20 000 €



13

13

ATTRIBUÉ À PIETER CASTEELS

Anvers, 1684 - Richmond, 1749

LES QUATRE SAISONS

Huile sur plaque de métal
Traces de signature 'P...' en bas au centre
105 x 131 cm (40,95 x 51,09 in.)
(Accidents)

6 000 / 8 000 €



14

14

ABRAHAM LEROY

Actif à Nancy au XVII^e siècle

DÉJEUNER AUX HARENGS

Toile marouflée sur isorel entoilé
51,50 x 80 cm (20,09 x 31,20 in.)
Cadre en bois sculpté, incisé et doré, travail français du XVII^e siècle

PROVENANCE : Galerie J. Leegenhoeck, Paris ;
Ancienne collection Lucienne et Antoine Perpich

EXPOSITION : *Natures mortes de l'Antiquité au XVIII^e siècle*, Musée d'art et d'industrie, Saint Etienne, 2 mai - 7 juin 1954, n° 35 ;
Quatre siècles de la nature morte en France, Museum Boymans, Rotterdam, 1954, n° 18 ;
La nature morte et son inspiration, Paris, 1960, n° 35

BIBLIOGRAPHIE : Michel Faré, *Le Grand Siècle de la Nature Morte en France, le XVII^e siècle*, Fribourg, 1974, pp. 142 et 143, reproduit

Michel Faré rattache cette nature morte au milieu protestant de l'est de la France d'où vient Sébastien Stoskopff. Abraham Leroy aurait demeuré à Nancy mais des protestants du nom de Le Roy sont relativement nombreux à travers la France. La signature au revers de la toile mentionnée dans son ouvrage n'est plus visible, probablement dissimulée par le rentoilage.

Michel Faré considérerait Abraham Leroy comme un des meilleurs représentants du style de la nature morte archaïque. Le style de ce tableau, le seul connu de l'artiste, s'apparente à celui de l'école de l'est : "Une certaine vision cubiste préside au groupement des objets. Un charme étrange émane de chaque chose, baignée d'une lumière froide et qui semble envoûtée sous le poids de cette vie secrète et silencieuse" (cf opus cité supra, p. 142).

15 000 / 20 000 €



15

15
ATTRIBUÉ À FRANÇOIS GARNIER

Vers 1600 - Paris, avant 1658

NATURE MORTE AU PANIER D'ABRICOTS, AU PLAT DE CERISES ET AUX FLEURS DISPOSÉES SUR DEUX ENTABLEMENTS

Toile
 50 x 70 cm (19,50 x 27,30 in.)
 Sans cadre

PROVENANCE : Ancienne collection Lucienne et Antoine Perpitch

Notre tableau est à rapprocher de natures mortes données à l'entourage de François Garnier et dont certaines ont été rapprochées des œuvres de Thomas Mather (cf. la *Nature morte à la coupe de cerises, abricots et corbeille de haricots sur un entablement*, toile transposée, 67,5 x 89,5 cm, vente à Paris, Hôtel Drouot, M^e Tajan, mars 1997, n^o 84). Nous pouvons aussi comparer notre tableau à plusieurs œuvres de François Garnier illustrées dans l'ouvrage de Michel Faré (*Le Grand Siècle de la nature Morte en France, le XVII^e siècle*, Fribourg, 1974).

20 000 / 25 000 €

16

ATTRIBUÉ À MICHEL CORNEILLE DIT L'AÎNÉ

Paris, 1642 - 1708

LE SACRIFICE D'IPHIGÉNIE

Toile

150,50 x 117 cm (58,70 x 45,63 in.)

(Restaurations anciennes et manques)

Cadre en bois sculpté et doré, travail français du XVII^e siècle, (recoupé)

Suite à l'enlèvement d'Hélène, épouse de Ménélas, roi de Sparte, par Pâris, prince troyen, une guerre éclate entre les rois grecs et l'orgueilleuse cité de Troie. Agamemnon, frère de Ménélas et roi de Mycènes, a été désigné pour mener la coalition grecque. Il regroupe une immense flotte pour traverser la mer Egée mais les vents restent défavorables. Calchas le devin révèle alors qu'une offense commise par Agamemnon contre Artémis en est la cause et que seule la mort d'Iphigénie, fille du roi, apaisera la déesse. Agamemnon refuse d'abord de sacrifier sa fille mais poussé par Ménélas et Ulysse, roi d'Ithaque, il s'y résigne. Comme notre tableau l'illustre, la représentation classique du sacrifice d'Iphigénie fait intervenir Artémis, qui l'aurait, suivant certains écrits, remplacée *in extremis* par une biche, afin de la préserver de la folie des hommes, et en aurait fait la prêtresse de son temple en Tauride.

12 000 / 15 000 €



16



17

17
ECOLE NAPOLITAINE VERS 1720

Entourage de Corrado Giaquinto

L'IMMACULÉE CONCEPTION ENTRE DEUX SAINTS

Ardoise

19,50 x 31 cm (7,61 x 12,09 in.)

(Petits manques)

2 500 / 3 000 €



18

18
ATTRIBUÉ À MICHÈLE ROCCA DIT
PARMIGIANINO

Parme, 1670/75 - Venise, 1751

MERCURE CONFIE BACCHUS ENFANT À LA DÉSÈSE
LEUCOTHOÉ

Toile

73,50 x 58 cm (28,67 x 22,62 in.)

(Restaurations anciennes)

5 000 / 7 000 €

19
JEAN PILLEMENT

Lyon, 1728 - 1808

BERGERS ET LEUR TROUPEAU DEVANT UN PAYSAGE
DE CASCADE

Paire de toiles

Signées et datées 'Jean Pillement / 1792', l'une en bas à gauche,
 l'autre en bas à droite

24 x 33 cm (9,36 x 12,87 in.)

6 000 / 8 000 €



19 (I/II)



19 (II/II)



20

20
ATTRIBUÉ À JEAN-BAPTISTE HUET

Paris, 1745 - 1811

QUATRE ÉTUDES DE TÊTES DE BOUCS

Huile sur toile
32,50 x 24,50 cm (12,68 x 9,56 in.)

1 500 / 2 000 €

21
ATTRIBUÉ À JEAN-BAPTISTE HUET

Paris, 1745 - 1811

SIX ÉTUDES DE TÊTES DE MOUTONS

Huile sur toile, rentoilée
32 x 24 cm (12,48 x 9,36 in.)

1 500 / 2 000 €



21

22
JACQUES SÉBASTIEN LECLERC
DIT LECLERC DES GOBELINS

Paris, 1734 - 1785

LA DANSE et LE REPOS

Paire d'huiles sur panneaux
25 x 35 cm (9,75 x 13,65 in.)

5 000 / 7 000 €

23
ECOLE FRANÇAISE
DE LA FIN DU XVIII^E SIÈCLE

Entourage d'Antoine Vestier

JEUNE FEMME JOUANT DE LA GUITARE

Toile
81,50 x 65,50 cm (31,79 x 25,55 in.)
(Restaurations anciennes)

5 000 / 7 000 €

24
ATTRIBUÉ À ANTOINE VESTIER

Avallon, 1740 - Paris, 1824

PORTRAIT D'HOMME

Toile
Porte l'inscription 'Hérault de Sechelles' au revers du châssis
61 x 46 cm (23,79 x 17,94 in.)

2 000 / 3 000 €



22 (I/II)



22 (II/II)



23



24



25 (I/1)



25 (II/1)



26

25
ECOLE ITALIENNE VERS 1830

Suiveur de Carlo Labruzzi
DEUX PAYSAGES CLASSIQUES

Paire de toiles
48 x 70,50 cm (18,72 x 27,50 in.)

6 000 / 8 000 €

26
JEAN-BAPTISTE MALLET

Grasse, 1759 - Paris, 1835
LE CABINET D'ALCHIMISTE

Huile sur toile, rentoilée
32,50 x 40,50 cm (12,68 x 15,80 in.)

8 000 / 10 000 €

COLLECTION D'UN AMATEUR



27

27

LOUIS-LÉOPOLD BOILLY

La Bassée, 1761 - Paris, 1845

**PORTRAIT DE LOUIS DE PRAILLE,
OFFICIER D'ARTILLERIE**

Huile sur toile, rentoilée
22,50 x 16,50 cm (8,78 x 6,44 in.)

PROVENANCE : Vente Sotheby's, Paris, 19 juin 2006, n° 85

1 800 / 2 000 €



28

28

HENRI-NICOLAS VAN GORP

Paris, 1756 - 1819

PORTRAIT DE JEUNE HOMME AU GILET JAUNE

Huile sur toile marouflée sur panneau
Signée 'Van Gorp' en bas à gauche
20 x 15 cm (7,80 x 5,85 in.)

PROVENANCE : Vente Sotheby's, Paris, 19 juin 2006, n° 88

2 500 / 3 000 €



29

29

ÉCOLE FRANÇAISE DU XIX^E SIÈCLE

HOMME ASSIS TENANT LA GAZETTE NATIONALE

Huile sur panneau
46 x 38 cm (17,94 x 14,82 in.)
(Éclats et manques)

PROVENANCE : Vente Christie's, New York, 26 mai 2000, n° 68 (comme 'Henri-Nicolas van Gorp') ; Vente Sotheby's, Paris, 19 juin 2006, n° 87

6 000 / 8 000 €



30

30

HENRI-NICOLAS VAN GORP

Paris, 1756 - 1819

LA SÉPARATION DOULOUREUSE

Huile sur toile
56,50 x 46,50 cm (22,04 x 18,14 in.)

PROVENANCE : Vente Christie's, Paris, 15 décembre 2004, n° 569

6 000 / 8 000 €



31

31

PIERRE-NICOLAS LEGRAND DE LERANT

Pont-l'Évêque, 1758 - Berne, 1829

L'HEUREUSE FAMILLE

Huile sur toile, rentoilée

Signée et datée 'LeGrand/ Faciebat/ an VIII/ RF' à gauche

59 x 72 cm (23,01 x 28,08 in.)

PROVENANCE : Vente anonyme (Collection d'un amateur M.T.D), Paris, Hôtel Drouot, 25 février 1937, n° 52;
Vente anonyme, Paris, Hôtel Drouot, 9 décembre 1994, n° 45A;
Vente anonyme, Paris, Hôtel Drouot, 13 décembre 1995, n° 65A;
Vente Christie's, Paris, 15 décembre 2004, n° 571

8 000 / 12 000 €



32

32

PIERRE-NICOLAS LEGRAND DE LERANT

Pont-l'Évêque, 1758 - Berne, 1829

L'ÉCOLE DE LA CHARITÉ

Huile sur toile, rentoilée

Signée et datée 'LeGrand faciebat A : VIII R.F.' en bas à droite

60 x 72 cm (23,40 x 28,08 in.)

PROVENANCE : Vente anonyme (Collection d'un amateur M.T.D), Paris, Hôtel Drouot, 25 février 1937, n° 53;
Vente anonyme, Paris, Hôtel Drouot, 9 décembre 1994, n° 45B;
Vente anonyme, Paris, Hôtel Drouot, 13 décembre 1995, n° 65B;
Vente Christie's, Paris, 15 décembre 2004, n° 572

6 000 / 8 000 €



33



35

33
LOUIS-LÉOPOLD BOILLY

La Bassée, 1761 - Paris, 1845
PORTRAIT PRÉSUMÉ DU MARQUIS DE RILLY
Huile sur toile, rentoilée
Inscription au dos 'Mr Odart, marquis de Rilly'
22,50 x 17 cm (8,78 x 6,63 in.)

PROVENANCE : Vente Sotheby's, Paris, 16 juin 2006, n° 97
3 000 / 4 000 €



34

34
LOUIS-LÉOPOLD BOILLY
PORTRAIT DU COMTE ANTOINE-MARIE DE CLUZEL (1738-1833)

La Bassée, 1761 - Paris, 1845
Huile sur toile, rentoilée
23 x 17 cm (8,97 x 6,63 in.)
PROVENANCE : Collection Karl Lagerfeld ;
Sa Vente, Christie's, New York, 23 mai 2000, n° 28 ;
Vente Sotheby's, Paris, 19 juin 2006, n° 86

2 500 / 3 000 €

35
ATTRIBUÉ À LOUIS-LÉOPOLD BOILLY
PORTRAIT D'HOMME

La Bassée, 1751 - Paris, 1845
Huile sur toile, rentoilée
21,50 x 16,50 cm (8,39 x 6,44 in.)
PROVENANCE : Vente Sotheby's, Paris, 19 juin 2006, n° 91
1 500 / 2 000 €



36

36
MICHEL GARNIER
PORTRAIT PRÉSUMÉ DE MADAME DUGAZON DANS LE RÔLE DE NINA

Saint-Cloud, 1753 - Paris, 1819
Gouache sur papier
Signé et daté 'M. Garnier / 1786' en bas à gauche
18 x 14,50 cm (7,02 x 5,66 in.)

1 000 / 1 200 €

37
ATTRIBUÉ À LOUIS-LÉOPOLD BOILLY

La Bassée, 1761 - Paris, 1845
PORTRAIT DE JEUNE HOMME
Huile sur toile, rentoilée
Porte une signature 'Boilly F' en bas à droite
22 x 18 cm (8,58 x 7,02 in.)

PROVENANCE : Vente Sotheby's, Paris, 19 juin 2006, n° 90
1 500 / 2 000 €

38
D'APRÈS LOUIS DE CARMONTELLE
LE JARDIN DE MONCEAU

(1717 - 1806)
Suite complète de 18 planches et du texte explicatif, eau-forte et burin par Deni, Colibert, Michel, Lépine, etc..
Bonnes marges, très belles épreuves, deux planches encadrées et non examinées hors des cadres. Ensemble 18 p.
32 x 48 cm (12,48 x 18,72 in.)
3 000 / 4 000 €



37



38 (I/XVIII)



38 (II/XVIII)

COLLECTION D'UN AMATEUR



39 (II/I)

39

ANONYME

NATURES MORTES AUX ASSIGNATS

Paire d'eau-fortes
Belles épreuves imprimées en couleurs et rehaussées à l'aquarelle,
non examinées hors des cadres.

Ensemble 2 pièces.
54 x 45 cm (21,06 x 17,55 in.)

1 000 / 1 500 €

40

D'APRÈS AUGUSTIN DE SAINT-AUBIN

(1736 - 1807)

THE FIRST COME, BEST SERVED et THE PLACE TO THE FIRST OCCUPIER

Paire de sujets libres, 1786, gravures en couleurs par A. Sergent
Petites marges (Bocher 404 et 405), belles épreuves jaunies, non
examinées hors des cadres. Ens. 2 pièces.

17 x 20 cm (6,63 x 7,80 in.)

300 / 400 €



39 (II/II)

41

ÉCOLE FRANÇAISE VERS 1830

LA DUCHESSE D'ANGOUËME

Gravure habillée et brodée
24 x 19 cm (9,36 x 7,41 in.)

200 / 300 €

42

D'APRÈS LOUIS-LÉOPOLD BOILLY

INTÉRIEUR D'UN CAFÉ ou LA PARTIE DE DAMES AU CAFÉ LAMBLIN AU PALAIS-ROYAL

Lithographie anonyme

Belle épreuve, non examinée hors du cadre.

On joint huit caricatures sur les Incroyables (quatre pièces de forme
carré et quatre en médaillon).

Ensemble 9 pièces.
29,50 x 40 cm (11,51 x 15,60 in.)

400 / 600 €

43

JOHN NIXON

Londres, v. 1760 - 1818

L'INTÉRIEUR DU CAFÉ VÉRY AU PALAIS-ROYAL

Plume et encre brune, lavis brun et aquarelle
Signé et daté 'J Nixon / 1803' en bas à droite
(Insolé, déchirures en bas à droite)

43 x 56 cm (16,77 x 21,84 in.)

PROVENANCE : Vente Christie's, Londres, 17 novembre 1994, n°3

2 000 / 3 000 €



43

44

LOUIS LE CŒUR

Actif à Paris dans la seconde moitié du XVIII^e siècle

PROMENADE DU JARDIN DU PALAIS-ROYAL, 1787

Gravure en couleurs

D'après Claude-Louis Desrais (Fenaille p. 12), belle épreuve, non
examinée hors du cadre.

Cette pièce a été conçue en pendant de la célèbre planche de
Philibert-Louis Debucourt, *Promenade de la galerie du Palais-Royal*
(Fenaille 11).

35 x 54 cm (13,65 x 21,06 in.)

1 000 / 1 500 €



44

45

LIEUTENANT COLONEL ROBERT BATTY

Londres, 1789 - 1848

VUE DES JARDINS DU PALAIS ROYAL

Plume et encre brune, lavis d'encre brune sur papier
12,50 x 20,50 cm (4,88 x 8 in.)

PROVENANCE : Vente anonyme, M^{re} Couturier & de Nicolay, Paris,
13 décembre 1995, n° 12 (faisait parti d'un important ensemble
d'oeuvres de l'artiste représentant des vues de Paris et de ses environs)

On y joint une photographie d'Achille Quinet (1831 - 1900)
représentant une vue du jardin du Palais-Royal, circa 1890

1 500 / 2 000 €



45



46



47

46

AUGUSTIN MOREAU-VAUTHIER

Paris, 1831 - 1893

MOLIÈRE

Bronze à patine médaille

Signé 'A. Moreau-Vauthier' et marqué 'Trioullier-freres / f^{nos}

de Bronzes' sur la base

Hauteur : 107 cm (41,73 in.)

3 000 / 4 000 €



48

47

ÉCOLE FRANÇAISE DU XIX^E SIÈCLE

D'après Jean-Antoine Houdon

JEAN-BAPTISTE POQUELIN, DIT MOLIÈRE

Buste en plâtre patiné

Trace de cachet de cire rouge au dos

Hauteur totale : 70 cm (27,30 in.)

Hauteur du piédoche : 16 cm (6,29 in.)

(Restaurations)

Notre buste a été réalisé d'après l'original en marbre offert en 1778 aux Comédiens Français. Il se trouve actuellement conservé dans les collections de la Comédie Française.

800 / 1 000 €

48

ÉCOLE FRANÇAISE DU XIX^E SIÈCLE

BUSTE DE JEUNE FEMME

Marbre blanc sur un piédoche en marbre rouge du Languedoc

Hauteur totale : 62 cm (24,5 in.)

Hauteur du piédoche : 16 cm (6,29 in.)

La tête légèrement inclinée dans une attitude exagérément inspirée et le soin apporté à la chevelure très sophistiquée laissent à penser qu'il pourrait s'agir d'une 'tête d'expression'.

Cet exercice de style où pouvait s'exprimer la virtuosité des sculpteurs a été instauré à l'École des Beaux-Arts par le Comte de Caylus à la fin du XVIII^e siècle et faisait l'objet d'un concours.

6 000 / 8 000 €

HONORÉ DAUMIER

La buste-charges des "célébrités du juste milieu" (1832-1835)

Les célèbres portraits-charges furent commandés à Daumier par Charles Philipon afin d'être exposés passage Véro-Dodat dans la vitrine du journal *La Caricature* dont il était directeur. Selon Chamfleury l'artiste modelait directement ces terres à la tribune des journalistes à la Chambre des pairs et s'inspira par la suite de ces sculptures pour réaliser les lithographies publiées dans *La Caricature*.

Philipon, fervent républicain, encouragea ainsi Daumier à retranscrire à travers ces portraits-charges les travers des figures politiques du début du règne de Louis-Philippe. Plus que l'œuvre d'un artiste il s'agit de la création d'un duo exceptionnel constitué par ces deux fortes personnalités réunies par les liens de l'amitié.

En 1927, Maurice Le Garrec acquit directement auprès du petit fils de Philipon les terres coloriées et souhaita les éditer en bronze. Comme le précise J.C. Romand¹ "La fonte à cire perdue fut confiée à la maison Barbedienne qui en exécuta vingt-cinq exemplaires pour vingt-six sujets et trente exemplaires pour les dix autres (...) Ces bronzes furent fondus successivement et au fur et à mesure de la demande entre 1929 et 1953."

Neuf des onze bustes-charges que nous présentons ont été réalisés à la demande de l'éditeur Laurent Rombaldi et sont restés jusqu'à ce jour dans sa descendance. En tant que figure du monde de l'édition et amateur de Daumier sa démarche s'inscrivait pleinement, un siècle après la réalisation des terres crues, dans la continuité de celle de Charles Philipon.

1 - Sagot-Le Garrec, *Daumier Sculpteur, Les bustes des parlementaires*, Paris, 1979



49

49

HONORÉ DAUMIER, D'APRÈS

Marseille, 1808 - Valmondois, 1879

BUSTE-CHARGE DE PHILIPON

Epreuve en bronze à patine brune

Fonte à cire perdue de Barbedienne, timbrée 'MLG' et numérotée '10/25'

Hauteur : 15,70 cm (6,12 in.)

PROVENANCE : Collection de l'éditeur Laurent Rombaldi ; puis par descendance

L'identification du modèle, extrêmement tardive, revient à Adhémard¹ en 1983.

Charles Philipon est pourtant le modèle le plus emblématique de la série des terres crues réalisées par Daumier. Charles Philipon (1800 - 1862), directeur de *La Caricature* et du *Charivari*, permis à son ami Daumier de diffuser son talent par la voie lithographique dans ses journaux. Il est l'inventeur de la poire, charge emblématique de Louis-Philippe. Daumier lui offrit les trente-six terres crues des bustes des parlementaires qu'il plaça dans la vitrine de son journal passage Verot-Dodat.

1 - Wasserman, Caso, Adhémard, "Hypothèses sur les sculptures de Daumier" in *Gazette des Beaux-Arts*, n°1369, fév. 1983, p. 57-73.

2 000 / 3 000 €

HONORÉ DAUMIER

La buste-charges des “célébrités du juste milieu” (1832-1835)

50

BUSTE-CHARGE DE FULCHIRON

Epreuve en bronze à patine brune
Fonte à cire perdue de Barbedienne, timbrée 'MLG' et numérotée '10/30'
Hauteur : 16,20 cm (6,32 in.)

PROVENANCE : Collection de l'éditeur Laurent Rombaldi ;
puis par descendance

Jean-Claude Fulchiron (1774 - 1859) fut député, pair de France et poète. Son buste, identifié par Escolier en 1930 est - selon Edouard Papet - "l'une des plus remarquables caricatures modelées par Daumier" (in Catalogue de l'exposition *Daumier*, Ottawa, Paris, Washington, 1999-2000, p. 115.)

2 000 / 3 000 €

51

BUSTE-CHARGE DE VIENNET

Epreuve en bronze à patine brune
Fonte à cire perdue de Barbedienne, timbrée 'MLG' et numérotée '10/30'
Hauteur : 20 cm (7,80 in.)

PROVENANCE : Collection de l'éditeur Laurent Rombaldi ;
puis par descendance

Jean-Ponce-Guillaume Viennet (1777-1868), militaire de carrière, député de 1820 à 1837, pair de France et académicien, se fit exclure de l'armée sous la Restauration pour ses actions en faveur de la liberté de la presse. Sous la Monarchie de Juillet il soutint au contraire le gouvernement contre la liberté de la presse et devint donc l'une des cibles favorites du *Charivari*.

3 000 / 4 000 €

52

BUSTE-CHARGE DE PERSIL

Epreuve en bronze à patine brune
Fonte à cire perdue de Barbedienne, timbrée 'MLG' et '10/25'
Hauteur : 18,70 cm (7,29 in.)

PROVENANCE : Collection de l'éditeur Laurent Rombaldi ;
puis par descendance

Jean-Charles Persil (1785-1879), magistrat, député et pair de France, fut un des plus ardents défenseurs de la monarchie de Juillet. Surnommé le "Père-Scie" pour sa facilité à condamner à mort par guillotine, il déclencha un nombre important de procès contre les clubs républicains et les journaux, notamment contre ceux de Charles Philippon.

2 000 / 3 000 €

53

BUSTE-CHARGE DE BAILLOT

Epreuve en bronze à patine brune
Fonte à cire perdue de Barbedienne, timbrée 'MLG' et numérotée '10/25'
Hauteur : 17,50 cm (6,83 in.)

PROVENANCE : Collection de l'éditeur Laurent Rombaldi ;
puis par descendance

Claude Baillot (1771-1836), député et pair de France, participa activement à la chute de Charles X et prononça le 3 juillet 1830 la déclaration de vacance du trône et la déchéance de la branche aînée des Bourbons.

3 000 / 4 000 €

54

BUSTE-CHARGE DU COMTE D'ARGOUT

Epreuve en bronze à patine brune
Fonte à cire perdue de Barbedienne, timbrée 'MLG' et numérotée '10/30'
Etiquette au verso identifiant le modèle et portant le n°31
Hauteur : 12,80 cm (5,04 in.)

PROVENANCE : Collection de l'éditeur Laurent Rombaldi ;
puis par descendance

"Le nez du ministre d'Argout a été vu quittant son bureau une minute et quarante-trois secondes avant que le reste de sa personne n'apparaisse." (in *Le Charivari*)
Le comte Antoine-Maurice-Apollinaire d'Argout (1782 - 1858) fut ministre et pair de France.

2 000 / 3 000 €

55

BUSTE-CHARGE DE ETIENNE

Epreuve en bronze à patine brune
Fonte à cire perdue de Barbedienne, timbrée 'MLG' et numérotée '10/25'
Hauteur : 16,20 cm (6,32 in.)

PROVENANCE : Collection de l'éditeur Laurent Rombaldi ;
puis par descendance

Charles-Guillaume Etienne (1778-1845), journaliste et académicien est le fondateur de *L'Indépendant* qui deviendra *Le Constitutionnel* à l'avènement de la monarchie de Juillet, par conséquent une des principales cibles du *Charivari*.

3 000 / 4 000 €



58

BUSTE-CHARGE DE GUIZOT

Epreuve en bronze à patine brune
Fonte à cire perdue de Barbedienne, timbrée 'MLG' et numérotée '10/30'
Hauteur : 22,10 cm (8,62 in.)

PROVENANCE : Collection de l'éditeur Laurent Rombaldi ;
puis par descendance

François Guizot (1787-1874), député, ministre et historien, est l'un des hommes politiques les plus influents de la monarchie de Juillet. C'est un libéral convaincu qui devient ministre de l'Intérieur en 1830 et qui fit adopter en 1833 la loi rendant obligatoire l'établissement d'écoles dans chaque commune lorsqu'il était ministre de l'instruction publique.

3 000 / 4 000 €

59

BUSTE-CHARGE DE FALLoux (?)

Epreuve en bronze à patine brune
Fonte à cire perdue de Barbedienne, timbrée 'MLG' et numérotée '10/25'
Hauteur : 22,70 cm (8,85 in.)

PROVENANCE : Collection de l'éditeur Laurent Rombaldi ;
puis par descendance

3 000 / 4 000 €

56

BUSTE-CHARGE DE ANTOINE ODIER

Epreuve en bronze à patine brune
Fonte à cire perdue de Barbedienne, timbrée 'MLG' et numérotée '11/30'
Hauteur : 14 cm (5,46 in.)

Antoine Odier (1766 - 1853), banquier et industriel siège avec l'opposition avant 1830 puis se rallie à Louis-Philippe lors de la Monarchie de Juillet.

2 000 / 3 000 €

57

BUSTE-CHARGE DE HARLÉ PÈRE

Epreuve en bronze à patine brune
Fonte à cire perdue de Barbedienne, timbrée 'MLG' et numérotée '14/30'
Hauteur : 12 cm (4,68 in.)

Jean-Marie Harlé Père (1765 - 1838) fut député de Calais à partir de 1816 et ne semble pas avoir marqué les séances de l'Assemblée. Philippon dit seulement de lui qu'il était "l'un des plus remarquables fossiles du centre".

2 000 / 3 000 €



60



61

60
JEAN-BAPTISTE CLESINGER, DIT AUGUSTE

Besançon, 1814 - Paris, 1883

COMBAT DE TAUREAUX ROMAINS

Bronze à patine brune

Signé et daté 'J. CLESINGER. Rome 1863' sur la terrasse

Cachet 'J.CLESINGER / Fondeur' suivi du numéro '3' au dos sur la terrasse

27 x 55 x 13,50 cm (10,53 x 21,45 x 5,27 in.)

3 000 / 4 000 €

61

ANTOINE-LOUIS BARYE

Paris, 1795 - 1875

LIONNE DU SÉNÉGAL

Bronze à patine brune

Fonte Posthume

Signé 'BARYE' sur la terrasse, Barbedienne fondeur, cachet 'FB' doré
20,20 x 22,70 x 8,60 cm (7,88 x 8,85 x 3,35 in.)

BIBLIOGRAPHIE : Michel Poletti et Alain Richarme, *Barye, catalogue raisonné des sculptures*, Paris, 2000, modèle référencé sous le n° A 67, p. 195.

2 000 / 3 000 €

62

ANTOINE-LOUIS BARYE

Paris, 1795 - 1875

THÉSÉE COMBATTANT LE CENTAURE BIÉNOR

Bronze à patine brun vert

Fonte posthume signé 'AL. BARYE' sur la base

Cachet doré 'Collection F. Barbedienne Paris' de forme ronde et

marque 'F. Barbedienne.Fondeur / Paris' sur la base

41,50 x 38 x 17,60 cm (16,19 x 14,82 x 6,86 in.)

BIBLIOGRAPHIE : Michel Poletti et Alain Richarme, *Barye, catalogue raisonné des sculptures*, Paris, 2000, modèle répertorié sous le numéro F33, p. 109 ; 4^{ème} réduction du modèle de 1849.

10 000 / 12 000 €



62



63

63

ISIDORE BONHEUR

Bordeaux, 1827 - 1901

LE GRAND JOCKEY

Bronze à patine brun clair

Signé 'I. Bonheur' et marqué 'Patrouilleau Edt' sur la terrasse
69 x 70 x 21,50 cm (26,91 x 27,30 x 8,39 in.)

PROVENANCE : Collection du comte d'Indy ;
puis par descendance

La famille d'Indy est depuis longtemps extrêmement liée au monde des courses. Dans le livre de couleurs de 1918, les couleurs du vicomte Jacques d'Indy sont répertoriées ainsi : casaque rouge, manches jaunes, toque noire.

Le prix Jacques d'Indy, créé en 1972, se court à Auteuil et constitue aujourd'hui une étape importante pour les 4 ans (Haies, groupe III, 3 600 m)

Cette course commémore le souvenir du vicomte Jacques d'Indy qui fut membre du comité de la Société des Steeple-Chases de France durant trente-sept ans, de 1942 à 1969.

8 000 / 10 000 €

64

PIERRE JULES MENE

Paris, 1810 - 1879

VALET DE CHIENS TENANT DEUX GRIFFONS ÉCOSSAIS

Bronze à patine brun clair

Signé 'P.J. MENE' sur la terrasse
Hauteur : 51 cm (19,89 in.)

PROVENANCE : Michel Poletti, Alain Richarme, *Pierre-Jules Mène*,
Catalogue raisonné, Paris, 2007, modèle répertorié p. 35 sous le
numéro F 7

Tirage en bronze réalisé d'après la cire originale exposée au Salon de 1864; année du décès de Fratin. Mène est alors le plus grand représentant de la sculpture animalière à Paris.

8 000 / 12 000 €



64

ALEXANDRE PETROVICH BOGOLYBOV

Pomeranie, 1824 - Paris, 1896

VUE DU BASSIN DE SAINT MARC DEPUIS LES GIARDINI

Huile sur toile

Signée en bas à gauche et en cyrillique en bas à droite

72 x 120 cm (28,08 x 46,80 in.)

(Accident)

PROVENANCE : Collection particulière, France

Aleksei Petrovich Bogoliubov, célèbre peintre russe, a voyagé dans l'Europe entière, en Allemagne, Belgique, Suisse, Italie et en France où il a vécu pendant presque trente ans, favorisant ainsi le développement des relations franco-russes.

Venise fut sans doute sa destination de prédilection. Il y consacre presque cinquante peintures et dessins conservés à ce jour dans les plus grands musées russes et des collections privées internationales. Il y illustre la ville sous différents aspects, alliant toujours précision dans la représentation des architectures et vivacité, notamment dans les figures de gondoliers. Son amour pour cette ville se traduit par l'abondance de la production qu'il lui consacre, comme en témoigne son oeuvre autobiographique *Notes d'un marin et artiste* : "La beauté de Venise m'a frappé si profondément et s'est gravée si fort dans ma mémoire que j'ai peint énormément de vues à chaque moment de la journée et que je continuerai à le faire jusqu'à la fin de ma vie (...) J'ai réalisé des dessins précis de chaque colonne, fronton, et corniche des palais et bâtiments ; faire une liste complète des dessins m'a enseigné comment construire une architecture, architecture pour laquelle j'ai développé une véritable passion".

Son premier séjour vénitien remonte à l'année 1854. Dès sa formation à l'académie de Saint Petersburg achevée, il quitte la Russie, part pour l'Italie, visite Rome et Milan et arrive à Venise au mois de septembre où il loue un appartement près du Palais des Doges avec son ami le prince V. Maksutov.



Fig. 1 *La Salute et la douane de mer prise depuis la Piazzetta*, vers 1850, musée des Beaux Arts de Toula, Russie

Dans ses premières œuvres vénitienes, il parvient déjà à saisir l'atmosphère de la ville. *La Salute et la douane de mer prise depuis la Piazzetta* (Fig. 1) souligne son talent dans la représentation des cioux brumeux qui caractérise cette vision romantique de la cité lagunaire chère aux artistes du XIX^e siècle.

Il séjourne une seconde fois au sein de la Sérénissime de janvier à avril 1863. Il commence alors à attirer l'attention d'importants commanditaires, dont le roi du Danemark qui lui commande une vue de Santa Maria della Salute qui était exposée au sein de la collection du roi au palais Amalienborg de Copenhague.

L'empereur Alexandre III, proche de l'artiste depuis de longues années, lui achète également différentes œuvres pour décorer ses palais : citons *Venise la nuit au clair de lune*, pour le Palais Alexandre, et *Vue de Venise la nuit* pour le Palais Anichkov.



Fig. 2 *Vue du Grand Canal pris du Campo San Vio*, 1872, Galerie National de Perm, Russie

Les années 1870 marquent l'apogée de son talent de vedutiste comme en témoigne la *Vue du Grand Canal pris du Campo San Vio* (Fig. 2) ou encore les nombreuses expositions auxquelles il participe comme la seconde exposition de Peredvizhniki en 1870. A cette même période de nombreux commentaires élogieux voient le jour au sujet de l'artiste. Dans son journal *Notes depuis ma patrie*, le fameux écrivain russe A. Maïkov écrit que "Monsieur Bogoliubov représente chaque élément à la perfection".

Si l'œuvre de Bogoliubov est profondément influencée par ses voyages, il n'oubliera néanmoins jamais son héritage russe et les paysages de son enfance. Souvent, dans les silhouettes des monuments architecturaux vénitiens, nous pouvons voir les plans de quelques bâtiments importants de Saint Petersburg et les figures animant les rives des canaux qui nous rappellent celles que l'on peut trouver sur la Neva, dans le golfe de Finlande, ou sur les étendues lointaines de la Volga.

200 000 / 250 000 €



А. Боголюбовъ.

С. П. К. И. Б. Р. О. В. О. В. А.



66

WILLIAM WYLD

Londres, 1806 - Paris, 1889

GONDOLES ET BRAGOSSI SUR LE BASSIN DE SAINT MARC, VENISE

Aquarelle et réhaut de gouache

Signée 'WYld' en bas à gauche

11,30 x 17,30 cm (4,41 x 6,75 in.)

3 000 / 4 000 €



66

67

PIETRO FRAGIACOMO

Trieste, 1856 - 1922

VUES DE VENISE, DE LA LAGUNE, DE VÉNÉTIE ET DIVERS PORTRAITS ET ÉTUDES

Ensemble de quarante et un dessins présentés dans un coffret

Plume et encres brune et noire, crayon, aquarelle, lavis sur papier ou carton

La plupart recto-verso, annotés et certains signés des initiales et datés

1 500 / 2 000 €



67

68

GASTON BOUCART

Angoulême, 1878 - 1962

VUE DE LA SALUTE DEPUIS LA PIAZZETTA, VENISE

Huile sur toile

Signée 'G. BOUCART' en bas à droite

64 x 82 cm (24,96 x 31,98 in.)

3 500 / 4 500 €



68



69

69

GEORGES-NOËL BOUVARD

Paris, 1912 - 1972

CANAL À VENISE, VERS 1945

Huile sur toile

Signée 'Bouvard' en bas à gauche

65 x 92 cm (25,35 x 35,88 in.)

Nous remercions Ludovic Saulnier qui a confirmé l'authenticité de cette oeuvre qui sera incluse dans le catalogue raisonné de l'oeuvre peinte de l'artiste actuellement en cours de préparation.

8 000 / 10 000 €



70

70

CHARLES-CLÉMENT CALDERON

Paris, 1870 - 1906

LE PALAIS DES DOGES ET LE BASSIN DE SAINT MARC

Huile sur toile

Signée 'C. Calderon' en bas à droite

Cachet de l'artiste au verso de la toile

54 x 81 cm (21,06 x 31,59 in.)

Sans cadre

8 000 / 10 000 €

71

RAOUL VERLET

Angoulême, 1857 - Paris, 1923

LA DOULEUR D'ORPHÉE ou ORPHÉE ET CERBÈRE

Bronze à patine brun clair

Signé 'Raoul Verlet' sur la base

Marqué 'F. Barbedienne, fondeur' sur la terrasse

Hauteur : 82 cm (31,98 in.)

PROVENANCE : Collection du comte d'Indy ;
puis par descendance

Le modèle original de l'artiste fut envoyé au Salon de 1887 (plâtre) et le groupe connu un immense succès après l'érection place Malesherbes (actuellement place du Général-Catroux) d'une grande sculpture en bronze, malheureusement détruite en 1942. Signe de ce succès commercial, Barbedienne l'édita en quatre tailles différentes.

6 000 / 8 000 €



71

72

JEAN-BAPTISTE CARPEAUX

Valenciennes, 1827 - Courbevoie, 1875

LE GÉNIE DE LA DANSE

Bronze à patine brune

Signé 'J Bte Carpeaux' et marqué 'Susse Fres, Edt' sur la terrasse.

Cachet rond de la maison Susse suivi de la lettre 'B' au dos

Hauteur : 85 cm (33,15 in.)

PROVENANCE : Collection du comte d'Indy ;
puis par descendance

BIBLIOGRAPHIE : Michel Poletti et Alain Richarme, *Jean-Baptiste Carpeaux sculpteur, catalogue raisonné de l'oeuvre édité*, Paris, 2003, Modèle référencé p. 58 sous le numéro SA 5 comme *Le Génie de la danse n° 2*

En 1863, Charles Garnier commande quatre groupes sculptés destinés à orner la façade de l'Opéra de Paris. Les thèmes choisis constituent des allégories des arts célébrés à l'intérieur de l'Opéra : le Drame, l'Harmonie, la Musique, et enfin la Danse, qu'il confie à Jean-Baptiste Carpeaux.

Ce dernier investit tout son talent dans cette réalisation, travaillant avec passion à de multiples projets, études, esquisses, croquis et maquettes. Son choix final s'est porté sur un groupe débordant de vitalité, représentant des bacchantes dansant avec frénésie autour d'un Génie central.

Lors de l'inauguration de l'Opéra la sensualité débordante du groupe fut fortement critiquée mais Charles Garnier maintint un soutien indéfectible au sculpteur, reconnaissant le "morceau de bravoure" réalisé par l'artiste : "Si le monument pâtit un peu de l'exubérance de mon sculpteur, ce ne sera qu'un petit malheur, tandis que ça en ferait un grand, si m'entêtant dans mes idées, je privais la France d'un morceau qui sera, certes, un chef d'œuvre".

Dans le cadre de cette commande prestigieuse Carpeaux multiplia les séances de poses ; Mademoiselle Viette servit de modèle pour la Bacchante aux roses (voir n° 73 de ce catalogue) et Sébastien Visat, jeune menuisier de vingt ans, inspira l'artiste dans la réalisation du corps de son *Génie de la danse*. L'expression féminine du visage fut en revanche inspirée par les traits de la princesse polonaise Hélène de Racowitza ; donnant ainsi un caractère androgyne et universel à cette figure de la danse.

Le modèle en plâtre du groupe (Fig. 1) est actuellement conservé au musée d'Orsay à Paris (RF 818).

Dans notre groupe Carpeaux à isolé *L'Amour à la folie* et *Le Génie de la danse* dont le corps fin et svelte accentue l'impression de mouvement bondissant.

15 000 / 20 000 €



Fig. 1 © RMN, musée d'Orsay, Paris



72



73

73
JEAN-BAPTISTE CARPEAUX

Valenciennes, 1827 - Courbevoie, 1875

BACCHANTE AUX ROSES

Terre cuite repatinée
Signature cursive 'JBte Carpeaux' sous l'épaule gauche
Cachet rond et cachet octogonal de la maison Susse au dos et sur la tranche de l'épaule
Hauteur : 59 cm (23,01 in.)

BIBLIOGRAPHIE : Michel Poletti et Alain Richarme, *Jean-Baptiste Carpeaux sculpteur, catalogue raisonné de l'oeuvre édité*, Paris, 2003, Modèle référencé p. 107 sous le numéro BU 5 comme *Bacchante aux roses n° 1*, édition par Susse de 1920 à 1939

5 000 / 7 000 €

74

JEAN-BAPTISTE CARPEAUX

Valenciennes, 1827 - Courbevoie, 1875

UGOLIN

Epreuve en bronze à patine verte
Fonte posthume, porte le numéro '15' sur la base
Hauteur : 48 cm (18,72 in.)

BIBLIOGRAPHIE EN RAPPORT : *Sur les traces de Jean-Baptiste Carpeaux*, catalogue de l'exposition du Grand Palais, Paris, 11 mars - 5 mai 1975, Edition des musées nationaux, Paris, 1975. Michel Poletti et Alain Richarme, *Jean-Baptiste Carpeaux sculpteur, catalogue raisonné de l'oeuvre édité*, Paris, 2003, modèle répertorié sous le n°ES 16, p. 170.

Le comte Ugolin est un personnage du Chant XXXIII de *L'Enfer* de Dante. Emprisonné pour trahison il est condamné avec ses deux fils et ses deux petits-fils à mourir de faim.

Pour sa dernière année de pensionnaire à la villa Médicis, Carpeaux choisit d'illustrer ce drame en ronde bosse. Contre l'avis de Schnetz, alors son directeur à l'institut de France, Carpeaux s'obstine à traiter ce cruel sujet qui n'est inspiré ni de l'art sacré ni de l'histoire ancienne comme il est alors d'usage pour les travaux de troisième année des pensionnaires de la villa Médicis. Après de multiples rebondissements, des problèmes de santé, un séjour d'une année en France et de lourds déboires financiers, Carpeaux obtint gain de cause, termine son groupe et revient à Paris où Ugolin est exposé en 1862 à l'Ecole des Beaux - Arts. Un marbre est réalisé (aujourd'hui conservé au Metropolitan Museum de New York) et un bronze fondu par Thiebaut en 1863 (aujourd'hui au jardin des Tuileries).

D'une belle nervosité, notre bronze est l'un des réductions sans indication de fondeur dont on trouve la trace à partir de 1871, il fait sans doute partie des exemplaires fondus par la famille jusqu'à ce que la maison Susse en achète les droits en 1914.

8 000 / 12 000 €



74



75

75

EMILE-LOUIS PICAULT

Paris, 1833 - 1915

MAINTENANT SOUS LE CIEL TOUT REPOSE...

Epreuve en bronze à patine brune et or

Signé 'E. PICAULT'.

Porte l'inscription 'Boyer fondeur à Paris'.

Sur le devant, un extrait du Poème *Ischia* de Lamartine dans un cartel

en bronze doré

Hauteur : 67 cm (26,13 in.)

2 500 / 3 500 €

76

JEAN-BAPTISTE-CAMILLE COROT

Paris, 1796 - Ville d'Avray, 1875

SAINTRY, PRÈS CORBEIL - VUE D'ENSEMBLE

Huile sur papier marouflé sur panneau

15,50 x 25,80 cm (6,05 x 10,06 in.)

(Restaurations)

PROVENANCE : Vente Prévost, Paris, Hôtel Drouot, 24 mai 1887, n° 17 ;

Vente Martinet, Paris, Hôtel Drouot, 27 février 1896, n° 58 ;

Vente anonyme, Paris, Palais Galliera, 14 mars 1967, n° 25 ;

Acquis lors de cette vente par les grands-parents de l'actuel propriétaire

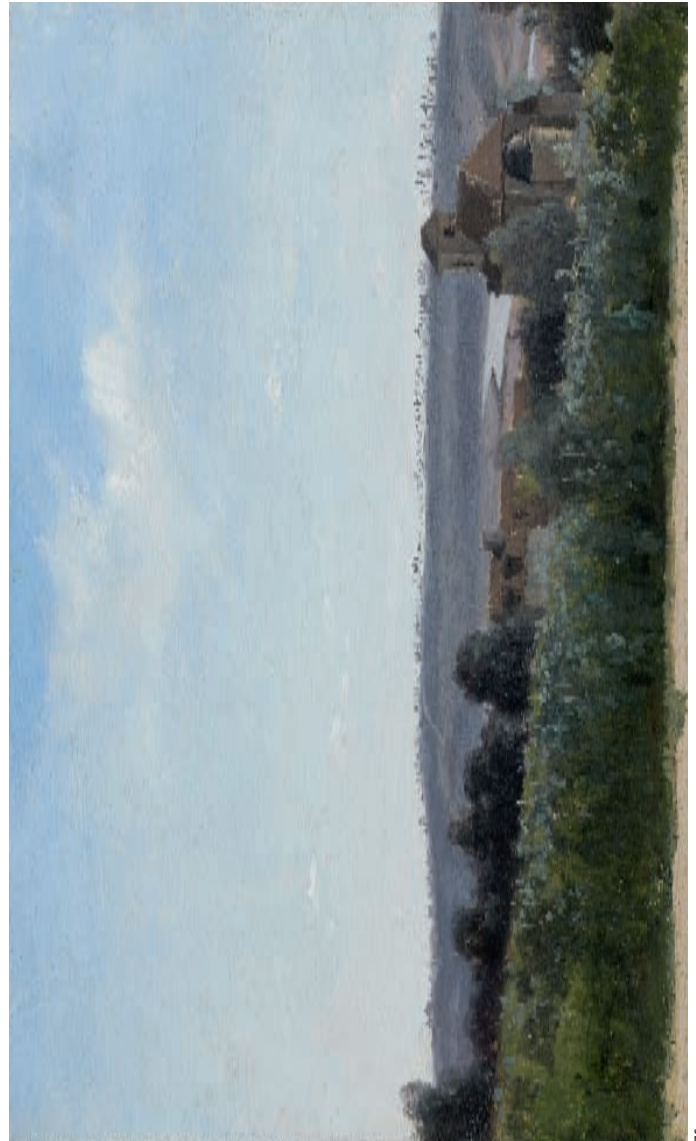
BIBLIOGRAPHIE : Alfred Robaut, *L'oeuvre de Corot*, Paris, 1905, Tome II, n° 908, p. 286-287

Alfred Robaut date cette esquisse vers 1860 mais - selon Claire Lebeau - il conviendrait plutôt de la dater vers 1850.

L'artiste représente le village de Saintry situé à quelques kilomètres de Paris, nous distinguons le chevet de l'église et la Seine qui coule au pied du village.

Nous remercions Claire Lebeau et Martin Dieterle qui nous ont aimablement confirmé l'authenticité de cette oeuvre.

45 000 / 55 000 €



76



77

77

ETIENNE MAXIME VALLÉE

Vitteaux, c. 1850 - (?), 1881

VUE D'UNE PLAGE ANIMÉE DE PÊCHEURS

Huile sur toile

Signée 'Et. max. Vallée.' en bas à droite

60 x 81,50 cm (23,40 x 31,79 in.)

(Restaurations)

2 500 / 3 000 €

78

ÉCOLE FRANÇAISE DU XIX^e SIÈCLE

PORTRAIT D'AMAZONE AVEC SES DEUX LÉVRIERS

Huile sur toile

Trace de signature en bas à droite

58,50 x 70,50 cm (22,82 x 27,50 in.)

(Restaurations)

Sans cadre

2 000 / 3 000 €

79

HENRI-JOSEPH HARPIGNIES

Valenciennes, 1819 - Saint-Privé, 1916

SOLEIL COUCHANT EN BORD DE RIVIÈRE

Huile sur toile

Signée et datée 'h. harpignies. 94.' en bas à gauche

31 x 43,50 cm (12,09 x 16,97 in.)

PROVENANCE : Collection du peintre Paul Sieffert; acquis auprès des héritiers de l'artiste par l'actuel propriétaire

Ce tableau sera inclus par Monsieur François Delestre dans le catalogue raisonné de l'artiste actuellement en cours de préparation.

2 000 / 3 000 €



79

80

HIPPOLYTE-CAMILLE DELPY

Joigny, 1842 - Paris, 1910

LAVANDIÈRES AU SOLEIL COUCHANT

Huile sur panneau

Signé et daté 'H. C. Delpy. 1903' en bas à gauche

Porte la marque en creux de l'artiste 'H.C.D.' et le numéro '2933' sur

une étiquette au verso du panneau

41 x 71 cm (15,99 x 27,69 in.)

4 000 / 6 000 €

81

KARL DAUBIGNY

Paris, 1846 - Auvers-sur-Oise, 1886

L'OISE EN CRUE

Huile sur panneau

Signé et daté 'Karl Daubigny 1878' en bas à droite

34,50 x 57,50 cm (13,46 x 22,43 in.)

EXPOSITION : *Daubigny à Auvers-Sur-Oise*, Musée Daubigny, Auvers-Sur-Oise, 14 mai - 17 septembre 2000, n° 82

4 000 / 6 000 €



80



81



82

82

EUGÈNE FROMENTIN

La Rochelle, 1820 - 1876

CHEVAL DANS UNE ÉCURIE

Sur sa toile d'origine

Signée 'Eug. Fromentin' en bas à gauche

25 x 16 cm (9,75 x 6,24 in.)

Nous remercions Monsieur James Thompson qui a confirmé l'authenticité de cette oeuvre après examen d'une photographie et qui nous indique que cette oeuvre est caractéristique des études influencées par les chevaux arabes que l'artiste réalisa dans la dernière partie de sa carrière.

2 000 / 3 000 €



83

83

PAUL BIVA

Paris, 1851 - Avon, 1900

JETÉ DE PENSÉES BLANCHES, JAUNES ET BLEUES

Huile sur toile

Signée 'Paul Biva' en bas à droite

50 x 61 cm (19,50 x 23,79 in.)

2 000 / 3 000 €

84

JEAN-JACQUES HENNER

Bernwiller, 1829 - Paris, 1905

NU ALLONGÉ, ÉTUDE POUR LA NYMPHE ENDORMIE, VERS 1896

Huile sur papier marouflé sur panneau doublé

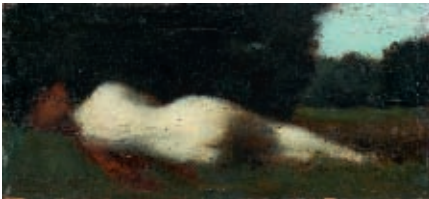
11,70 x 26,20 cm (4,56 x 10,22 in.)

(Soulèvements)

PROVENANCE : Collection du peintre Paul Sieffert ; acquis auprès des héritiers de l'artiste par l'actuel propriétaire

Nous remercions Isabelle de Lannoy qui a confirmé, d'après photographies, l'attribution à Jean-Jacques Henner et qui rapproche notre étude de *La nymphe endormie* répertorié dans son catalogue raisonné sous le numéro C1216.

1 500 / 2 000 €



84



85

85

GUILLAUME FOUACE

Réville, 1827 - Paris, 1895

NATURE MORTE AU LIÈVRE, FAISAN ET BÉCASSE

Huile sur toile

Signé 'G. Fouace' en bas à droite

81 x 130 cm (31,59 x 50,70 in.)

Sans cadre

PROVENANCE : Collection Olivier Senn, Le Havre ; Offert par ce dernier au père de l'actuel propriétaire à la fin des années 50 ; Collection particulière, Le Havre

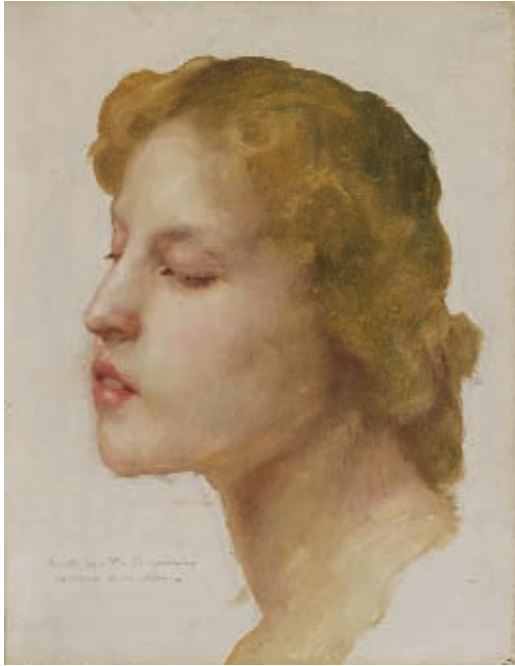
Olivier Senn (1864 - 1959), avocat et négociant en coton havrais, commença à constituer sa collection dès les années 1890. Amateur passionné, fréquentant à la fois les galeries et les salles de vente mais aussi les artistes eux même, il enrichit sa collection au fil des ans, avec un goût très sûr et en avance sur son époque. Il acquit notamment un nombre important de dessins de Degas lors de la vente de l'atelier de ce dernier, en 1918 et 1919.

Fortement attaché à sa ville natale il créa l'association *Le Cercle d'Art Moderne*, dont le but était de réunir des artistes "modernes" lors de manifestations au Havre.

D'une grande générosité, il a offert plusieurs oeuvres de sa collection à des musées parmi lesquels le musée du Luxembourg ou le musée national d'art moderne, mais aussi à des proches, comme le père de l'actuel propriétaire du tableau que nous présentons.

En 2004 sa petite-fille légua l'intégralité de la collection Senn au musée Malraux du Havre, perpétuant ainsi la volonté de son aïeul de faire de la ville un grand centre artistique. Cette riche donation Hélène Senn - Foulds contenait soixante et onze peintures, cinq sculptures et cent cinquante et un dessins, impressionnistes, post-impressionnistes, nabis et fauves.

8 000 / 10 000 €



86

86
WILLIAM ADOLPHE BOUGUEREAU

La Rochelle, 1825 - 1905
ETUDE DE TÊTE, VERS 1900-1902

Huile sur toile
Annotée au crayon 'ébauche par W - Bouguereau / provenant de son atelier -' en bas à gauche
35 x 27,50 cm (13,65 x 10,73 in.)

PROVENANCE : Collection du peintre Paul Sieffert ;
acquis auprès des héritiers de l'artiste par l'actuel propriétaire

Madame Louise d'Argencourt a confirmé l'authenticité de cette oeuvre dans un courrier en date du 29 juin 2005.
Elle indique notamment que cette étude est à mettre en rapport avec *Regina angelorum*, présentée à l'Exposition Universelle de Paris en 1900 et actuellement conservée au musée du Petit-Palais (Fig. 1) ou encore avec *Les Oréades*, exposée au Salon de 1902 (n°207) et actuellement conservée dans une collection particulière.

6 000 / 8 000 €



Fig. 1 © RMN, musée de Petit-Palais, Paris



87

87
EUGÈNE GALIEN-LALOUÉ

Paris, 1854 - Chérence, 1941
LE THÉÂTRE SARAH BERNHARDT, PLACE DU CHÂTELET SOUS LA NEIGE

Gouache sur trait de crayon
Signé 'E Galien-Laloue' en bas à gauche
18 x 32 cm (7,02 x 12,48 in.)

Nous remercions Noé Willer d'avoir confirmé l'authenticité de cette oeuvre qui sera inclus au volume II du catalogue raisonné des oeuvres de Galien-Laloue actuellement en cours de préparation et d'avoir localiser la scène.

10 000 / 12 000 €

INDEX

A

Anonyme, 39

B

Barye, 61, 62
Batty, 45
Biva, 83
Bogolyubov, 65
Boilly, 27, 33, 34
Boilly (attr. à), 35, 37
Boilly (d'après), 42
Bonheur, 63
Boucart, 68
Bouguereau, 86
Bouvard, 69

C

Calderon, 70
Carmontelle (d'après), 38
Carpeaux, 72, 73, 74
Casteels (attr. à), 13
Clesinger, 60
Cornelle (attr. à), 16
Corot, 76
Coxcie, 4

D

Daubigny, 81
Daumier (d'après), 49 à 59
Delpy, 80
Droogslot, 5

E

Ec. fla. déb. XVII^e s., 1
Ec. fr. fin XVIII^e s., 23
Ec. fr. vers 1830, 41
Ec. fr. du XIX^e s., 29, 47, 48, 78
Ec. holl. du XVII^e s., 3
Ec. it. vers 1830, 25
Ec. nap. vers 1720, 17
Eyck, J. van (ent. de), 3

F

Fouace, 85
Fragiacomo, 67
Fromentin, 82

G

Galien-Laloue, 87
Garnier (attr. à), 15, 36
Glaquinto (ent. de), 17
Gorp, H. N. van, 28, 30

H

Harpignies, 79
Henner, 84
Houdon (d'après), 47
Huet (attr. à), 20, 21

K

König, 6

L

Labruzzi (suiv. de), 25
Le Cœur, 44
Leclerc, 22
Legrand de Lerant, 31, 32
Leroy, 14

M

Mallet, 26
Mène, 64
Mirou (attr. à), 2
Momper (ent. de), 1
Moreau-Vauthier, 46

N

Nixon, 43

P

Picault, 75
Pillement, 19

R

Rocca (attr. à), 18

S

Saint-Aubin (d'après), 40
Santvoort (attr. à), 12
Simons (attr. à), 8

T

Thomas, 10, 11
Tischbein, 9

V

Vallée, 77
Verlet, 71
Vestier (attr. à), 24
Vestier (ent. de), 23
Vrancx, 7

W

Wyld, 66

Des rapports de conditions concernant les œuvres intégrées dans cette vente
sont disponibles sur demande auprès de notre spécialiste :
mfournier@artcurial.com

ARTCURIAL

BRIEST - POULAIN - F. TAJAN



MOBILIER ET OBJETS D'ART
DONT L'ANCIENNE COLLECTION DE LUCIENNE ET ANTOINE PERPITCH

MARDI 23 JUIN 2009 À 14H30 – HÔTEL MARCEL DASSAULT

7, Rond-Point des Champs-Élysées – Paris VIII^e

SCULPTURE D'ÉPOQUE LOUIS XIV, l'Apollon du Belvédère d'après l'Antique, en bronze à patine brun clair
Haut. : 57,5 cm, Est. : 80 / 120 000€
Ancienne collection Lucienne et Antoine Perpitch.

Renseignements : Isabelle Bresset, +33 (0)1 42 99 20 13, ibresset@artcurial.com

www.artcurial.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

LIVRES ANCIENS

SAMEDI 20 JUIN À 16H – HÔTEL MARCEL DASSAULT
7, Rond-Point des Champs-Élysées – PARIS VIII^e

LE HAY ET FERRIOL, RECUEIL DE CENT ESTAMPES représentant différentes nations du Levant, 1714. Planches magnifiquement coloriées à l'époque, Est. : 107 12 000 €

Renseignements : Benoît Puttemans, +33 (0)1 42 99 16 49, bputtemans@artcurial.com
www.artcurial.com

Rendez-vous à Monte Carlo...

Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan organise chaque été sa vente de joaillerie et horlogerie de prestige:

Importants Bijoux et Horlogerie de Collection

La vente se déroulera en juillet prochain, à l'Hôtel Hermitage.

Si vous souhaitez nous confier des lots pour cette vente, contactez Julie Valade 01 42 99 16 41 \ jvalade@artcurial.com



ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

*Rendez vous à nos prochaines journées d'expertises :
Monaco: le dernier vendredi de chaque mois*

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.

Les rapports entre **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 - Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) Les indications données par **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.

Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 - La vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'**Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles.

Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

A toutes fins utiles, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** aura acceptés.

Si **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré. **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

En cas de contestation **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot «adjudgé» ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.

L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.

En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 - L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes:

1) Lots en provenance de la CEE:

• **De 1 à 15 000 euros** : 23 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,265 % et pour les autres catégories, TVA = 4,508 % du prix d'adjudication).

• **De 15 001 à 600 000 euros** : 20 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,1 % et pour les autres catégories, TVA = 3,92 % du prix d'adjudication).

• **Au-delà de 600 001 euros** : 12 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 0,66 % et pour les autres catégories, TVA = 2,35 % du prix d'adjudication).

2) Lots en provenance hors CEE : (indiqués par un **○**).

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

3) Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE.

Un adjudicataire CEE justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions. Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation. L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants:

- en espèces: jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 7 600 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité;

- par chèque ou virement bancaire;

- par carte de crédit: VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte American Express, une commission supplémentaire de 2,40 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** serait

avérée insuffisante.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.

Dans l'intervalle **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.

A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix:

- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,

- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,

- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) Les achats qui n'auraient pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 - Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra utiliser des moyens vidéo. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**.

5 - Prémption de l'État français

L'État français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.

L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'État français.

6 - Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice. En outre **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.

Toute reproduction du catalogue de **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.

La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

7 - Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et

notamment aux ventes d'automobiles de collection.

Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes:

• **De 1 à 100 000 euros** : 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 % du prix d'adjudication).

• **Au-delà de 100 000 euros** : 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 % du prix d'adjudication).

a) - Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) - Les véhicules sont vendus en l'état. Les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) - Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) - Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. En revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) - Les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. Le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) - L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

8 - Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

9 - Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

BANQUE PARTENAIRE :



Tous les lots d'une valeur supérieure à 10 000 € de ce catalogue ont été contrôlés par le ART LOSS REGISTER Ltd, Londres.

CONDITIONS OF PURCHASE

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is a company of voluntary auction sales regulated by the law of the 10 July 2000. In such capacity **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** acts as the agent of the seller who contracts with the buyer.

The relationships between **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified by saleroom notices or oral indications given at the time of the sale, which will be recorded in the official sale record.

1 - Goods for auction

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions. **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.

b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.

c) The statements by made **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation. The absence of statements **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect. Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.

d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.

Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever.

The estimations can be provided in several currencies; the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding

2 - The sale

a) In order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** before the sale, so as to have their personal identity data recorded.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.

b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.

Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. However, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability / responsibility whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone.

For variety of purposes, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.

d) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** which have been deemed acceptable.

Should **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.

e) In the event where a reserve price has been stipulated by the seller, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached.

The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent. The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in

f) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will conduct auction sales at their discretion, in accordance with established practices.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.

In case of challenge or dispute, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.

g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, the successful bidder will be the bidder would will have made the highest bid provided the final bid is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.

The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word "adjudgé" or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.

No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made.

In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.

3 - The performance of the sale

a) In addition of the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes:

1) Lots from the EEC:

• From 1 to 15 000 euros : 23 % + current VAT (for books, VAT = 1,265% of the hammer price; for other categories, VAT = 4,508% of the hammer price).

• From 15 001 to 600 000 euros : 20 % + current VAT (for books, VAT = 1,1% of the hammer price; for other categories, VAT = 3,92% of the hammer price).

• Over 600 001 euros : 12 % + current VAT (for books, VAT = 0,66% of the hammer price; for other categories, VAT = 2,35% of the hammer price).

2) Lots from outside the EEC - (identified by an CO).

In addition to the commissions and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 19,6% for jewelry).

3) The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.

An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.

The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required.

The purchaser will be authorized to pay by the following means :

- in cash: up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizen, up to 7 600 euros, costs and taxes included, for foreign citizen on presentation of their identity papers.

- By cheque or bank transfer.

- By credit card: VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 2,40% additional commission corresponding to cashing costs will be collected).

b) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.

Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.

Any person having been recorded by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** has a right of access and of rectification to the nominative data provided to **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** would prove insufficient.

d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes.

In the meantime **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport.

Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as "procédure de folle enchère". If the seller does not make this request within a month from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.

In addition, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option:

- interest at the legal rate increased by five points,

- the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,

- the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after "procédure de folle enchère" if it is inferior as well as the costs generated by the new auction.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan also reserves the right to set off any amount **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.

e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.

4 - The incidents of the sale

a) In case two bidders have bidden vocally, by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.

b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will be able to use video technology.

Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** shall bear no liability/responsibility whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.

c) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** as guidance. Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will not be liable for errors of conversion.

5 - Pre-emption of the French state

The French state in entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.

The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

6 - Intellectual Property Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**.

Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment.

Furthermore, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed.

Any reproduction of **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work.

The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or

representation rights thereof.

7 - Items falling within the scope of specific rules

For sales of cars - including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.

In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by degressive brackets:

• From 1 to 100 000 euros: 16% + current VAT (i.e. 3,13% of the hammer price).

• Over 100 000 euros: 10% + current VAT (i.e. 1,96% of the hammer price).

a) - Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the possible reservations made the description.

b) - The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding. Indeed, the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing awareness of the condition of the vehicles, no complaint will be accepted once the sale by auction is pronounced.

c) - For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on the official vehicle registration documentation.

d) - Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof.

e) - The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their noncirculating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.

f) - The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 6,5% in addition to the hammer price, for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.

g) - The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law.

h) - The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will be restored at the costs and risks of their owner.

8 - Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independent from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

9 - Law and Jurisdiction

These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

BANQUE PARTENAIRE :



All lots over 10 000 euros in this catalogue have been controlled by ART LOSS REGISTER Ltd. London.